ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D144175082**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/11/2026	26204813

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

12/11/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S054D111**
(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN FRANCE**
(3) COORDONNÉES : **890 rue Jean Prouvé**

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **054D1243**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
FS-642-ZN(F)	28/09/2020	28/09/2020

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	508

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR3FBYHZJLY028202	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP082R934	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

145513

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 14/11/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

Kilom?trages relev?s lors des derniers contr?les techniques depuis le 20 mai 2018 :

24.07.2026: 136 646 km / 31.07.2024: 79 481 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-4.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %		9 %	
Force verticales :	909 daN		621 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	348 daN	328 daN	221 daN	215 daN
Déséquilibre (< 20%) :	6 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	348 daN	328 daN	221 daN	215 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 72 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 20 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51m⁻ ¹) : C1: < 0.10 C2: < 0.10

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): -0.8 % -0.8 %